

RECENSEMENT DE LA POPULATION

2011

Premiers résultats N°5
Septembre 2012

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques



UNIVERSITY OF LUXEMBOURG
Integrative Research Unit on Social
and Individual Development (INSIDE)

Auteurs:

François Peltier
Germaine Thill
Andreas Heinz

Editeurs:

Serge Allegrezza (Statec), Dieter Ferring, Helmut Willems (Université du Luxembourg/INSIDE), Paul Zahlen (Statec)

La population par nationalité (2)

Au 1^{er} février 2011, 59.8% des personnes résidant au Luxembourg étaient nées au Grand-Duché (306 221 individus). Avec 85.6%, la grande majorité de ces personnes sont Luxembourgeoises. Les trois quarts (74.2%) des personnes nées à l'étranger et résidant au Luxembourg possèdent une autre nationalité de l'Union européenne, alors que 14.1% ont la nationalité luxembourgeoise. Sur les 205 162 personnes nées à l'étranger, 41.5% (soit quelques 85 000 personnes) sont arrivées au cours des 10 dernières années. Au moment du recensement, 42 465 personnes étaient Luxembourgeois par naturalisation ou option. Les Portugais et les Italiens sont les plus nombreux à avoir acquis la nationalité luxembourgeoise. Si 20.2% des Luxembourgeois par naturalisation possèdent au moins une deuxième nationalité (8 557 individus), seulement 2.7% des Luxembourgeois de naissance (6 736 personnes) ont au moins une deuxième nationalité. Concernant le statut socio-économique et la taille des ménages des autochtones et des allochtones, des différences significatives sont observées. La part des Luxembourgeois ayant un travail est de 39.5% tandis que, pour les étrangers, elle est de l'ordre de 48.5%. Si 16.6% des Luxembourgeois sont retraités, ils ne sont que 8.4% parmi les étrangers. La taille moyenne des ménages étrangers est plus importante (2.54) que celle des ménages luxembourgeois (2.32).

Relation entre pays de naissance et nationalité

Sur les 512 353 personnes résidant au Grand-Duché, 306 221 sont nées dans le pays, soit 59.8% de la population totale. 85.6% des personnes nées au Luxembourg ont la nationalité luxembourgeoise. 12.8% ont une autre nationalité de l'Union européenne (20 022 personnes ont la nationalité portugaise, soit 6.5% de la population totale) et 1.1% ont une nationalité d'un pays européen situé en dehors de l'UE-27. Les personnes nées au Luxembourg et ayant une autre nationalité que celles évoquées ci-dessus sont peu nombreuses (0.5%).

205 162 personnes résidant au Luxembourg sont nées en dehors des frontières luxembourgeoises. Parmi elles, 28 919 personnes (14.1%) ont la nationalité luxembourgeoise. La très grande majorité (152 241 personnes, soit 74.2%) des personnes nées à l'étranger possède une nationalité d'un des vingt-six autres pays de l'Union européenne. Parmi les personnes nées à l'étranger, on compte 62 262 personnes qui ont la nationalité portugaise, représentant 30.3% du total des personnes nées à l'étranger résidant au Grand-Duché au moment du recensement.

Tableau 1 : Nationalité des personnes selon le lieu de naissance

Nationalité des personnes selon le lieu de naissance	Personnes nées au Luxembourg		Personnes nées à l'étranger		Non indiqué	
	Nombre	Pourcent	Nombre	Pourcent	Nombre	Pourcent
Total	306 221	100.0%	205 162	100.0%	970	100.0%
Luxembourg	262 278	85.6%	28 919	14.1%	634	65.4%
Autre État membre de l'UE	39 191	12.8%	152 241	74.2%	253	26.1%
Portugal	20 022	6.5%	62 262	30.3%	79	8.1%
France	5 140	1.7%	26 260	12.8%	56	5.8%
Italie	5 105	1.7%	12 934	6.3%	20	2.1%
Belgique	2 899	0.9%	14 003	6.8%	24	2.5%
Allemagne	1 475	0.5%	10 548	5.1%	26	2.7%
Royaume-Uni	946	0.3%	4 521	2.2%	4	0.4%
Pays-Bas	650	0.2%	3 234	1.6%	7	0.7%
Espagne	758	0.2%	2 898	1.4%	1	0.1%
Pologne	258	0.1%	2 440	1.2%	11	1.1%
Autre pays européen	3 308	1.1%	10 723	5.2%	27	2.8%
Monténégro	1 431	0.5%	2 365	1.2%	18	1.9%
Pays en Afrique	640	0.2%	4 915	2.4%	10	1.0%
Cap-Vert	403	0.1%	2 064	1.0%	5	0.5%
Caribes, Amérique du Sud ou Centrale	88	0.0%	2 056	1.0%	2	0.2%
Brésil	43	0.0%	1 158	0.6%	2	0.2%
Pays d'Amérique du Nord	112	0.0%	1 552	0.8%	7	0.7%
États-Unis d'Amérique	74	0.0%	1 214	0.6%	7	0.7%
Pays d'Asie	498	0.2%	4 451	2.2%	14	1.4%
Chine	295	0.1%	1 307	0.6%	8	0.8%
Pays d'Océanie	10	0.0%	177	0.1%	0	0.0%
Apatrides	93	0.0%	104	0.1%	0	0.0%
Non indiqué	3	0.0%	24	0.0%	23	2.4%

Source : STATEC – RP2011

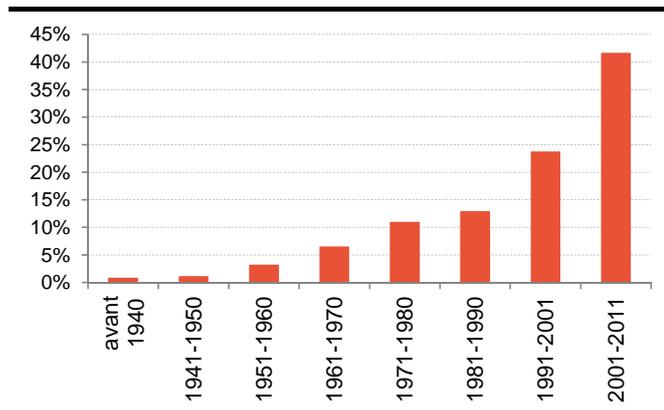
Suivent les Français (26 260 personnes) représentant 12.8% des personnes nées à l'étranger. Les personnes nées en dehors du territoire luxembourgeois et possédant une nationalité européenne hors UE-27 sont au nombre de 10 723 (5.2%). Le nombre des individus ayant une nationalité d'un pays africain est de 4 915 (2.4%) et celui des personnes ayant une nationalité d'un pays d'Asie de 4 451 (2.2%). Les personnes ayant

une nationalité d'un pays des Caraïbes, d'Amérique du Sud ou Centrale sont au nombre de 2 056 (1.0%). Finalement, on compte, parmi les personnes nées à l'étranger, 1 552 individus (0.8%) ayant une nationalité d'un pays d'Amérique du Nord et 177 individus (0.1%) ayant une nationalité d'un pays d'Océanie.

41.5% des personnes nées à l'étranger sont arrivées depuis les 10 dernières années

Rappelons qu'au 1^{er} février 2011, 205 162 personnes résidant au Luxembourg étaient nées dans un pays étranger. Les personnes nées à l'étranger et présentes au moment du recensement sont nombreuses à être arrivées au Luxembourg depuis relativement peu de temps. En effet, 41.5% des personnes nées à l'étranger¹, sont arrivées depuis 2001, tandis que 23.6% sont arrivées entre 1991 et 2000. Les personnes arrivées avant 1991 représentent 34.8% des personnes nées en dehors du territoire luxembourgeois.

Graphique 1 : Périodes d'arrivée des personnes nées à l'étranger



Source : STATEC – RP2011

Quant à la période d'arrivée au Luxembourg, les différences entre les pays sont non négligeables. Si les personnes nées en France et résidant au Luxembourg sont 48.9% à être arrivées depuis 2001, seulement 22.4% des personnes nées en Italie sont arrivées au cours des 10 dernières années. Les personnes nées en Allemagne et résidant au Luxembourg sont 35.8% à être arrivées depuis 2001. Le pourcentage correspondant est de 36.0% pour les personnes nées en Belgique et 36.7% pour celles nées au Portugal.

Double nationalité des Luxembourgeois

Au 1^{er} février 2011, 488 098 personnes avaient une seule nationalité, 23 220 deux nationalités, 766 trois nationalités et 22 même quatre nationalités.

20.2% des Luxembourgeois par naturalisation possèdent au moins une deuxième nationalité (8 557 individus). Ce pourcentage relativement faible pour les Luxembourgeois par naturalisation/option, s'explique

par le fait qu'avant la loi sur la nationalité de 2008, une personne de nationalité étrangère devait « abandonner » sa nationalité d'origine en acquérant la nationalité luxembourgeoise. Seulement 2.7% des Luxembourgeois de naissance, soit 6 736 individus, possèdent au moins une deuxième nationalité².

Tableau 2 : Deuxième nationalité des Luxembourgeois

Deuxième nationalité	Luxembourgeois de naissance		Luxembourgeois par naturalisation/option	
	Nombre	Pourcent	Nombre	Pourcent
Total	6 736	100.0%	8 557	100.0%
Autre État membre de l'UE	5 780	85.8%	6 510	76.1%
Portugal	1 531	22.7%	3 002	35.1%
France	1 456	21.6%	709	8.3%
Italie	850	12.6%	1 077	12.6%
Allemagne	577	8.6%	624	7.3%
Belgique	565	8.4%	492	5.7%
Pays-Bas	157	2.3%	97	1.1%
Royaume-Uni	135	2.0%	127	1.5%
Espagne	146	2.2%	134	1.6%
Pologne	19	0.3%	41	0.5%
Autre pays européen	431	6.4%	1 370	16.0%
Suisse	142	2.1%	43	0.5%
Monténégro	69	1.0%	245	2.9%
Serbie	55	0.8%	295	3.4%
Bosnie-et-Herzégovine	40	0.6%	354	4.1%
Pays en Afrique	127	1.9%	234	2.7%
Cap-Vert	18	0.3%	84	1.0%
Caraïbes, d'Amérique du Sud ou Centrale	59	0.9%	116	1.4%
Brésil	32	0.5%	40	0.5%
Pays d'Amérique du Nord	198	2.9%	108	1.3%
États-Unis d'Amérique	171	2.5%	86	1.0%
Pays d'Asie	127	1.9%	216	2.5%
Chine	31	0.5%	27	0.3%
Pays d'Océanie	14	0.2%	3	0.0%

Source : STATEC – RP2011

85.8% des Luxembourgeois de naissance ayant en plus une autre nationalité ont comme seconde nationalité celle d'un autre pays de l'UE-27 (22.7% dans la population totale ont la nationalité portugaise, 21.6% la nationalité française et 12.6% la nationalité italienne). La part des Luxembourgeois de naissance ayant comme deuxième nationalité une nationalité européenne hors UE-27 est de 6.4%, une nationalité d'un pays d'Amérique du Nord de 2.9%, une nationalité d'un pays en Afrique de 1.9%, une nationalité d'un pays d'Asie de 1.9%, une nationalité d'un pays d'Amérique Centrale et du Sud (et des Caraïbes) de 0.9% et une nationalité d'un pays d'Océanie de 0.2%.

Parmi les 8 557 naturalisés, 76.1% possèdent comme deuxième nationalité une autre nationalité de l'UE-27 (35.1% parmi la population totale ont la nationalité portugaise, 12.6% la nationalité italienne et 8.3% la nationalité française). 16.0% possèdent comme seconde nationalité une nationalité européenne hors UE-27, 2.7% une nationalité d'un pays d'Afrique, 2.5% une nationalité d'un pays d'Asie, 1.4% une nationalité d'un pays d'Amérique Centrale et du Sud et des

¹ Dans cette section, les pourcentages ne prennent pas en compte les non-réponses.

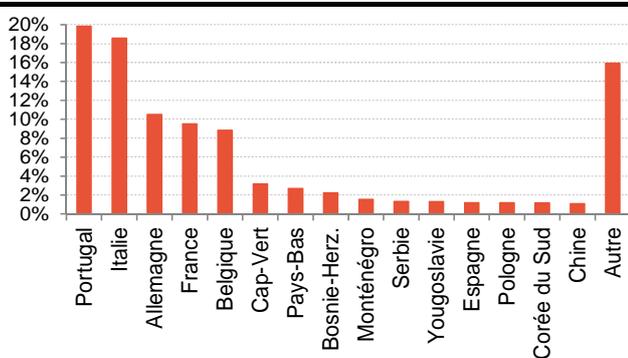
² Les mécanismes qui expliquent que les Luxembourgeois de naissance peuvent avoir une autre nationalité sont très probablement divers et peuvent s'expliquer notamment par les différentes législations étrangères.

Caraïbes, et 1.3% une nationalité d'un pays d'Amérique du Nord.

Nationalité à la naissance pour des Luxembourgeois par naturalisation ou option

Au moment du recensement, 42 465 personnes étaient devenues Luxembourgeois par naturalisation ou option. Les Portugais et les Italiens sont les deux nationalités qui ont le plus opté pour la nationalité luxembourgeoise. En effet, ces personnes représentent près de 38% des Luxembourgeois naturalisés (19.8% pour les Portugais et 18.6% pour les Italiens). Parmi les personnes ayant acquis la nationalité luxembourgeoise, 10.5% possédaient la nationalité allemande, 9.5% la nationalité française et 8.8% la nationalité belge. Les autres nationalités se situent assez loin en matière de naturalisations, comme le montre le graphique 2.

Graphique 2 : Nationalité à la naissance des naturalisés



Source : STATEC – RP2011

33 908 personnes ayant acquis la nationalité luxembourgeoise par naturalisation (soit 79.8% des naturalisés) ont « abandonné » ou ont dû abandonner la nationalité qu'ils avaient à la naissance et ne possèdent dès lors que la nationalité luxembourgeoise. Néanmoins, 8 557 personnes (soit 20.2% des naturalisés) possèdent, en plus de la nationalité luxembourgeoise acquise, au moins une nationalité étrangère. Dans 86.1% des cas, la nationalité à la naissance est considérée comme « 1^{ère} nationalité » par les naturalisés possédant une « double nationalité ».

Statut socio-économique des Luxembourgeois et des étrangers : des différences significatives

Au 1^{er} février 2011, 43.2%³ de personnes vivant au Luxembourg avaient une occupation professionnelle (voir tableau 3). La part des Luxembourgeois ayant un emploi est de 39.5% tandis que, pour les étrangers, la part est de 48.5%, soit une différence de 9 points. En fait, la présence des ressortissants étrangers sur le

territoire luxembourgeois résulte largement d'une « migration de travail »⁴.

La part des personnes retraitées dans la population totale est de 13.2%. Si parmi les Luxembourgeois 16.6% sont retraités, ils ne sont que 8.4% dans la population étrangère.

Les élèves et les étudiants représentent un cinquième de la population résidente (21.6%). La différence entre les autochtones et les allochtones est relativement faible : 22.2% des Luxembourgeois sont élèves ou étudiants, contre 20.8% des étrangers.

Tableau 3 : Statut socio-économique par nationalité

Statut socio-économique	Nationalité		
	Luxembourgeois	Etrangers	Total
A un emploi	39.5%	48.5%	43.2%
Chômeur, n'ayant jamais travaillé	0.4%	0.8%	0.6%
Chômeur, ayant travaillé avant	1.7%	4.0%	2.6%
Elève, étudiant	22.2%	20.8%	21.6%
Retraité(e)	16.6%	8.4%	13.2%
Autre situation	14.2%	12.3%	13.4%
Ne travaille pas, sans autre indication, moins de 15 ans	1.1%	2.4%	1.6%
Ne travaille pas, sans autre indication	4.2%	2.9%	3.7%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC – RP2011

Les personnes de nationalité étrangère sont plus nombreuses à être au chômage. En effet, au 1^{er} février 2011, la part des personnes qui affirment être chômeurs est de 4.8% (4.0% ayant déjà travaillé et 0.8% n'ayant jamais travaillé) de la population étrangère, alors que la part est de 2.1% (1.7% ayant déjà travaillé et 0.4% n'ayant jamais travaillé) dans la population de nationalité luxembourgeoise.

La part des personnes dans une « autre situation », comme celles « occupées propre ménage » et les propriétaires/rentiers, est de 13.4% de la population totale. Les personnes ayant ce statut sont plus nombreuses dans la population luxembourgeoise que dans la population étrangère (respectivement 14.2% et 12.3%).

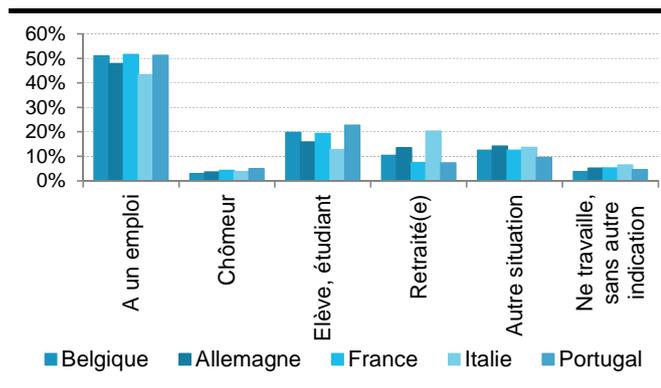
Pour les cinq nationalités les plus représentées au Luxembourg (Portugal, France, Italie, Belgique et Allemagne), la part des personnes ayant un emploi varie de 43.4% pour les Italiens à 51.5% pour les Français (voir graphique 3).

La part des personnes au chômage est plus élevée pour les Portugais que pour les quatre autres nationalités les plus présentes au Luxembourg : 4.9% pour les Portugais, 4.2% pour les Français, 3.7% pour les Italiens, 3.6% pour les Allemands et 2.9% pour les Belges.

Si 20.2% des Italiens sont en retraite, ils ne sont que 7.3% parmi les Portugais pour 13.5% des Allemands, 10.3% des Belges et 7.4% des Français.

³ Dans cette section, les pourcentages ne prennent pas en compte les non-réponses.

⁴ STATEC, Cahier économique N° 112 : Rapport travail et cohésion sociale, 2011.

Graphique 3 : Statut socio-économique pour les cinq nationalités les plus représentées au Luxembourg

Source : STATEC – RP2011

Les personnes dans « une autre situation » représentent 14.2% de la population allemande et 9.4% de la population portugaise. Le pourcentage correspondant est de 13.6% pour les Italiens et 12.4% pour les Français et les Belges.

La part des élèves et étudiants, pour ces cinq nationalités, est inférieure à la moyenne nationale à l'exception des Portugais (22.7%). Cette catégorie de personnes est la moins présente chez les Italiens : 12.7%. Entre les deux, on trouve les Belges (19.7%), les Français (19.3%) et les Allemands (15.8%). Les différences observées s'expliquent notamment par la structure d'âge des différentes nationalités.

Taille des ménages privés

Au 1^{er} février 2011, 208 564 ménages privés⁵ ont été recensés au Grand-Duché, dont 69 529 personnes vivant seules, soit 33.3% des ménages (voir tableau 4). La part des personnes étrangères vivant seules est pratiquement identique à celle des Luxembourgeois (respectivement 33.9% et 32.9%). Mais des différences significatives existent parmi les personnes de nationalité étrangère. Si près de la moitié des Français et des Allemands vivent seuls (respectivement 46.8% et 46.0%), ils ne sont que 20.4% chez les Portugais. Les Monténégrins ne sont que 9.0% à vivre seuls. Les ménages privés de grande taille (sept personnes et plus) ne représentent que 0.6% de l'ensemble des ménages (1 349 ménages). Mais parmi les ménages de certaines nationalités étrangères⁶, leur part est plus conséquente. En effet, 8.4% des ménages monténégrins sont constitués de sept personnes et plus. Les ménages chinois sont aussi 5.4% à être constitués de plus de sept personnes, contre 0.5% des ménages luxembourgeois.

La diminution de la taille moyenne des ménages observée depuis un certain temps est confirmée par les résultats du dernier recensement. Dès 1981, cette taille est passée à moins de trois personnes par ménage

⁵ Pour une définition du ménage privé :

<http://www.statistiques.public.lu/fr/methodologie/definitions/M/menage prive/index.html>

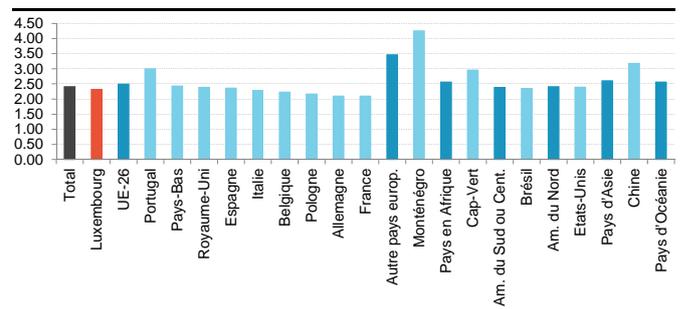
⁶ La nationalité de la personne de référence est prise en compte.

(2.79). Elle était de 2.61 personnes en 1991 et de 2.52 en 2001. Au 1^{er} février 2011, la taille moyenne des ménages est de 2.41 personnes (voir graphique 4). La taille moyenne des ménages étrangers est cependant plus importante que celle des ménages luxembourgeois : 2.54 personnes pour les ménages étrangers, contre seulement 2.32 personnes pour les ménages luxembourgeois. Parmi les ménages étrangers, des différences importantes sont observées. En effet, la taille moyenne des ménages portugais est de 3.00 personnes. Elle atteint 4.25 individus pour les ménages monténégrins alors que, pour les ménages français par exemple, elle n'est que de 2.09.

Tableau 4 : Taille des ménages privés selon la nationalité

Nationalité de la personne de référence	Taille du ménage							Total
	1	2	3	4	5	6	7+	
Total	33.3%	27.4%	15.9%	15.0%	5.9%	1.9%	0.6%	100.0%
Luxembourg	32.9%	31.4%	15.4%	13.6%	4.7%	1.4%	0.5%	100.0%
Etrangère	33.9%	21.9%	16.6%	16.8%	7.5%	2.5%	0.9%	100.0%
Autre Etat membre de l'UE (UE-26)	34.5%	22.3%	16.7%	16.7%	7.0%	2.2%	0.7%	100.0%
Portugal	20.4%	19.5%	21.6%	23.3%	10.6%	3.5%	1.1%	100.0%
France	46.8%	22.4%	13.3%	11.6%	4.2%	1.2%	0.4%	100.0%
Italie	36.3%	27.5%	15.4%	13.7%	5.0%	1.5%	0.5%	100.0%
Belgique	41.4%	24.7%	13.7%	12.4%	5.6%	1.7%	0.5%	100.0%
Allemagne	46.0%	24.3%	12.0%	11.7%	4.0%	1.4%	0.5%	100.0%
Royaume-Uni	37.8%	22.3%	13.7%	17.8%	6.2%	2.0%	0.3%	100.0%
Pays-Bas	34.3%	27.7%	13.3%	14.6%	6.9%	2.4%	0.7%	100.0%
Espagne	38.3%	22.1%	15.9%	15.5%	6.2%	1.7%	0.4%	100.0%
Pologne	43.9%	21.2%	16.7%	12.6%	3.7%	1.8%	0.1%	100.0%
Autre pays européen	18.7%	14.8%	15.9%	20.4%	18.4%	7.6%	4.2%	100.0%
Monténégro	9.0%	10.5%	13.7%	21.1%	26.4%	13.8%	8.4%	100.0%
Pays en Afrique	35.6%	19.7%	17.7%	14.5%	7.6%	3.4%	1.4%	100.0%
Cap-Vert	24.4%	19.2%	21.1%	17.2%	11.1%	5.2%	1.8%	100.0%
Caraïbes, d'Amérique du Sud ou Centrale	32.4%	27.9%	18.0%	14.2%	5.5%	1.9%	0.0%	100.0%
Brésil	30.6%	27.9%	22.8%	13.9%	3.7%	1.0%	0.0%	100.0%
Pays d'Amérique du Nord	36.4%	25.8%	12.7%	14.8%	7.5%	2.1%	0.7%	100.0%
Etats-Unis	38.1%	24.3%	12.8%	14.5%	7.4%	2.1%	0.7%	100.0%
Pays d'Asie	37.7%	17.9%	15.0%	16.1%	7.0%	4.4%	2.1%	100.0%
Chine	29.8%	14.9%	13.0%	17.8%	10.3%	8.9%	5.4%	100.0%
Pays d'Océanie	28.0%	30.7%	8.0%	26.7%	5.3%	0.0%	1.3%	100.0%
Apatrides	47.9%	22.9%	9.4%	8.3%	8.3%	1.0%	2.1%	100.0%
Non indiqué	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%

Source : STATEC – RP2011

Graphique 4 : Taille moyenne des ménages privés selon la nationalité de la personne de référence

Source : STATEC – RP2011

Institut national de la statistique et des études économiques

Tél.: 247-84397

Francois.Peltier@statec.etat.lu

Tél.: 247-84276

Germaine.Thill@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

Université du Luxembourg – Research Unit INSIDE

Tél.: 46 66 44-9746

Andreas.Heinz(at)uni.lu